



Lutte contre le mariage précoce et forcé et la promotion de l'éducation de la jeune fille

- Questions à la Communauté :

Q1 : C'est quoi le mariage forcé ?

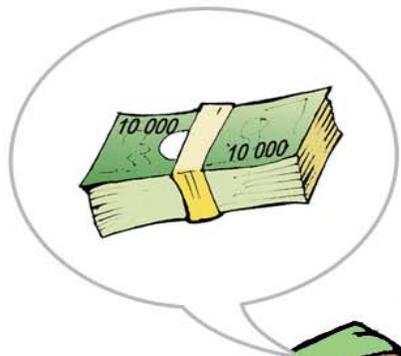
Q2 : C'est quoi Le mariage précoce

Q3 : Pourquoi éviter cette pratique ?



- Messages:

- Union de deux personnes dont l'une n'a pas donné son libre et plein consentement au mariage
- Cela désigne l'ensemble des mariages d'enfants de moins de 18 ans
- C'est condamné parce que c'est une atteinte aux droits humains fondamentaux, notamment à la liberté et à l'intégrité physique.



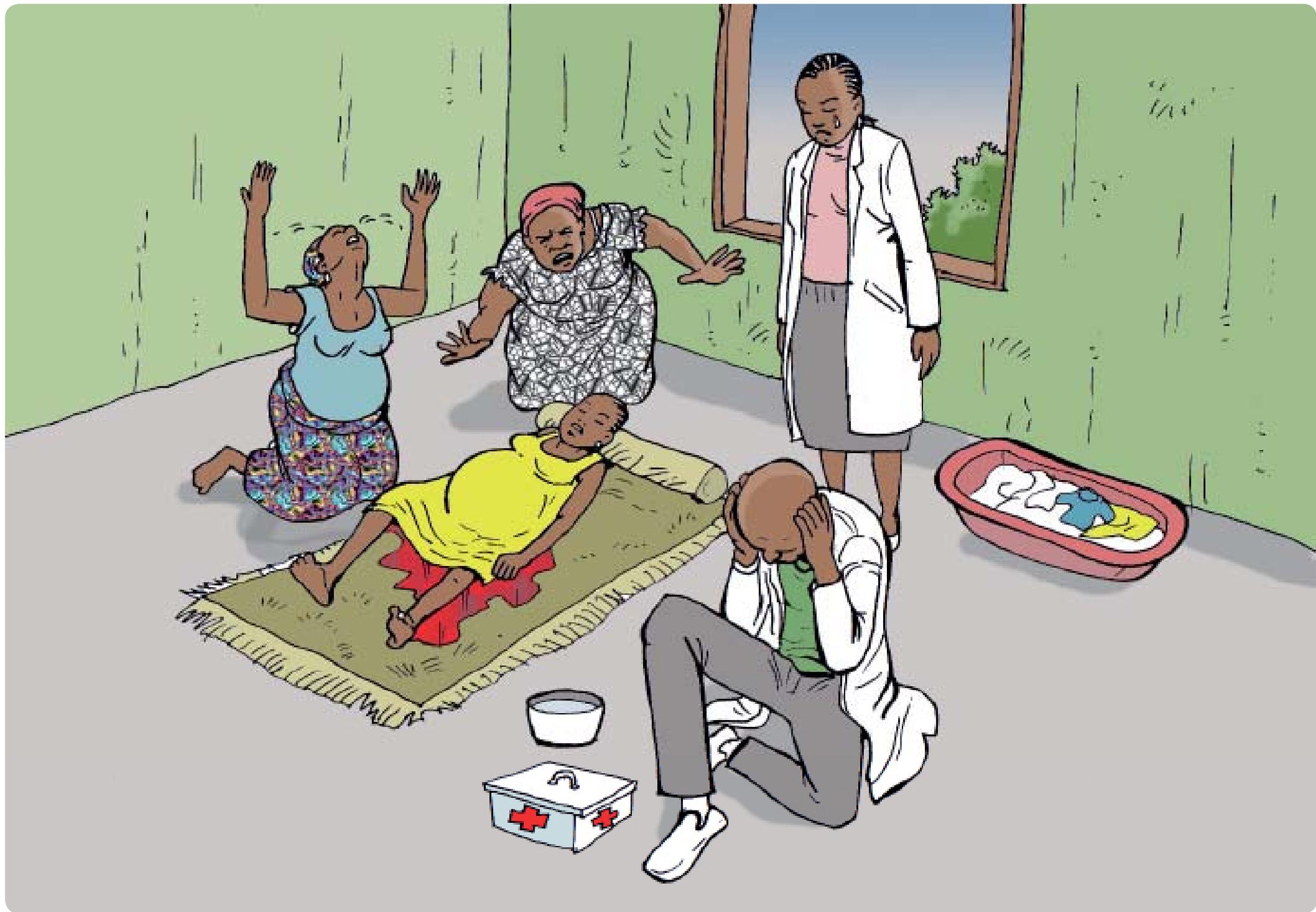
- Questions à la Communauté :

Q1 : quelles sont les conséquences du mariage précoce pour la jeune fille ?



- Messages:

- Le mariage précoce entraîne des conséquences dévastatrices sur les victimes, leur famille et la société. Cette pratique traditionnelle néfaste prive les filles de leur enfance et les expose aux violences, aux viols, aux maladies sexuellement transmissibles telles que le VIH, aux grossesses précoces non désirées et aux avortements à risque.

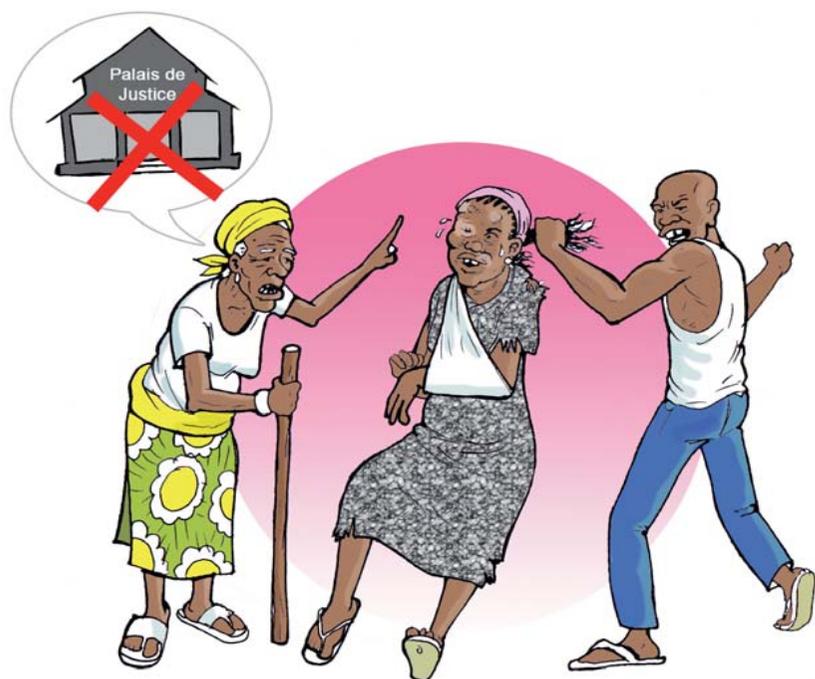


- Questions à la Communauté :

Q1 : A quel type de relation conjugale s'expose la jeune fille ?

- Messages:

- Le caractère forcé de l'union et le bas âge de la fille-enfant donne souvent recours le plus souvent à des violences et abus sexuels, aux relations sexuelles forcées face au refus.





- Questions à la Communauté :

Q1 : Comment lutter contre le mariage précoce?



- Messages:

- Engageons-nous! Il faut respecter l'âge légal de mariage pour les filles et les garçons. Il est primordial que chacun lutte à son niveau pour l'éradication de ce fléau qui porte atteinte aux droits humains fondamentaux de la jeune fille



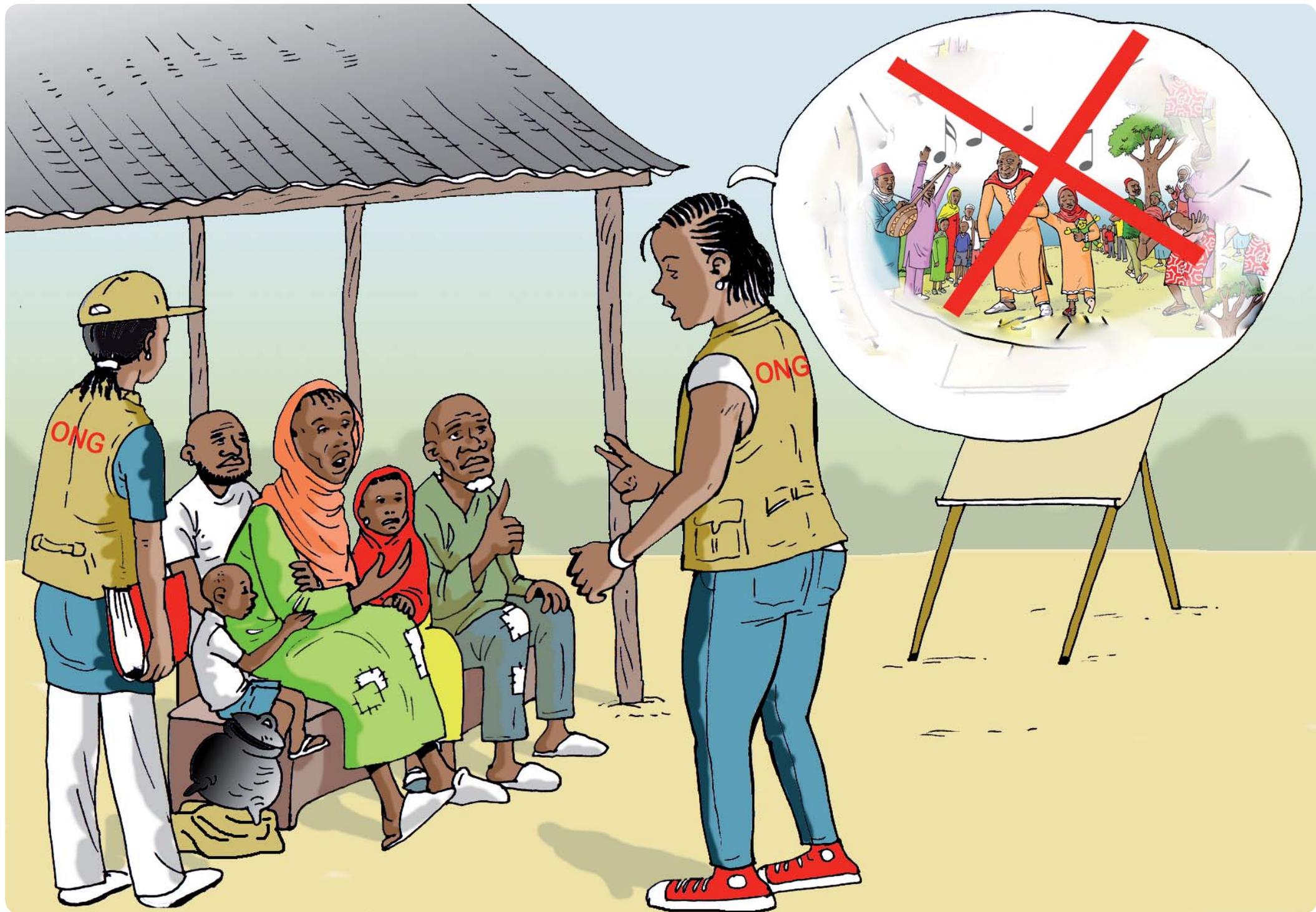
- Questions à la Communauté :

Q1 : Qui sensibiliser sur les dangers du mariage précoce ?

- Messages:

- Sensibiliser les parents, les enfants et les jeunes pour les informer de leurs droits, leur apprendre à les défendre, et les amener à dénoncer



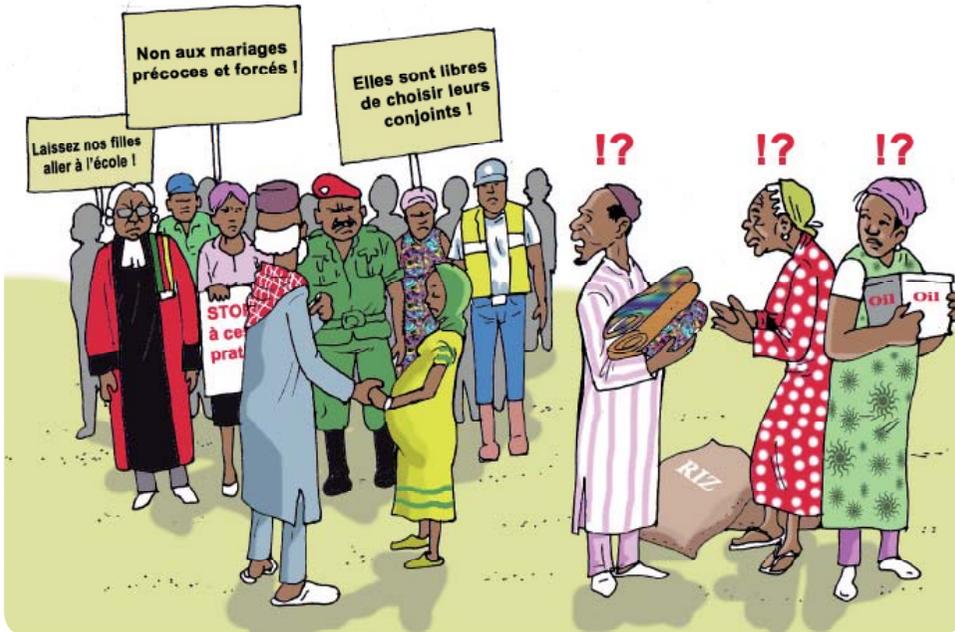


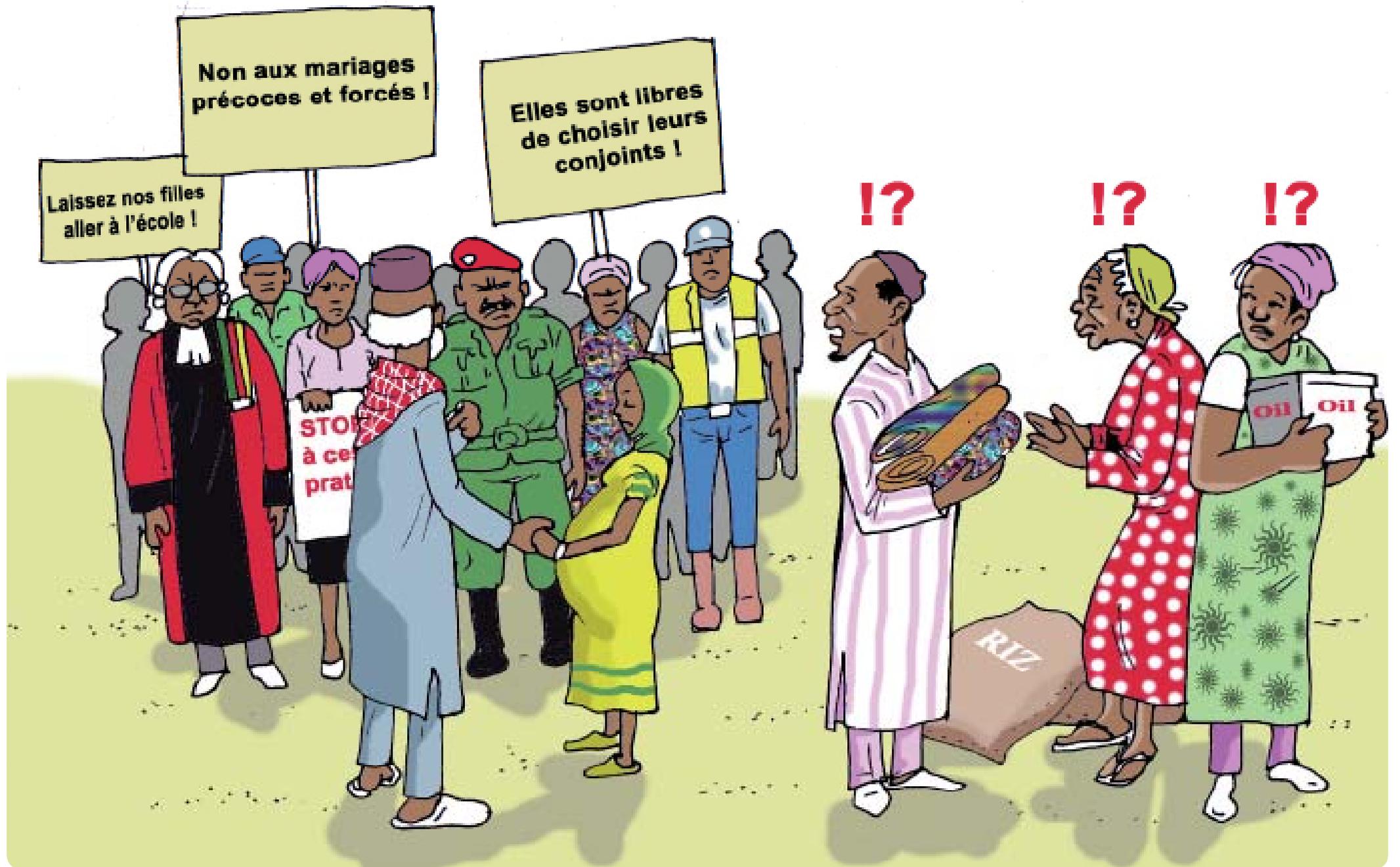
- Questions à la Communauté :

Q1: Qui peut sensibiliser sur les dangers du mariage précoce ?

- Messages:

- Les autorités locales doivent sensibiliser sur les dangers du mariage précoce et forcé et des droits des filles, et informer la population sur les sanctions auxquelles sont exposées les personnes qui pratiquent cela.





Laissez nos filles aller à l'école !

Non aux mariages précoces et forcés !

Elles sont libres de choisir leurs conjoints !

STOP à ce prat

!?

!?

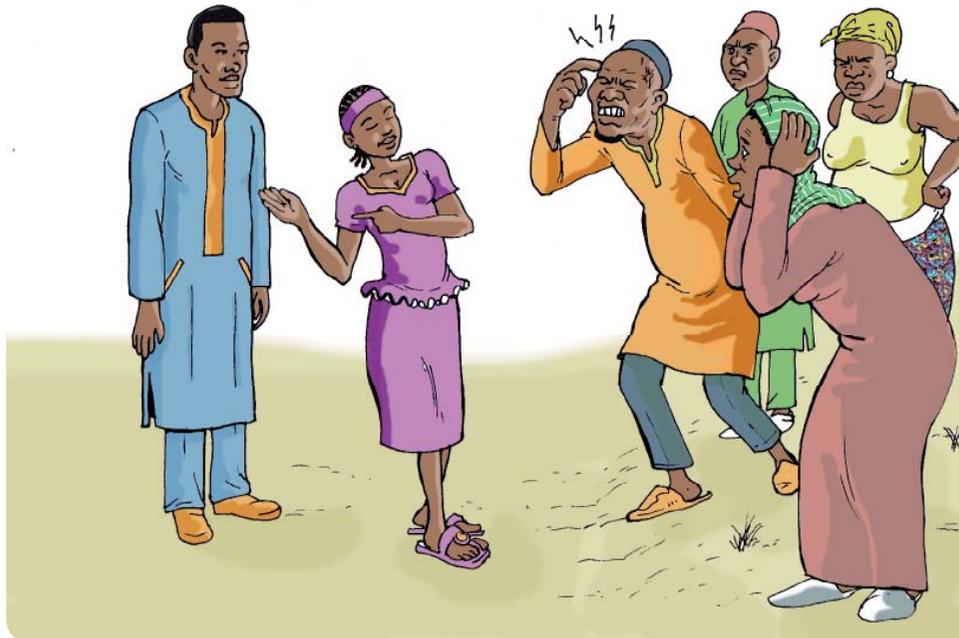
!?

RIZ

OIL OIL

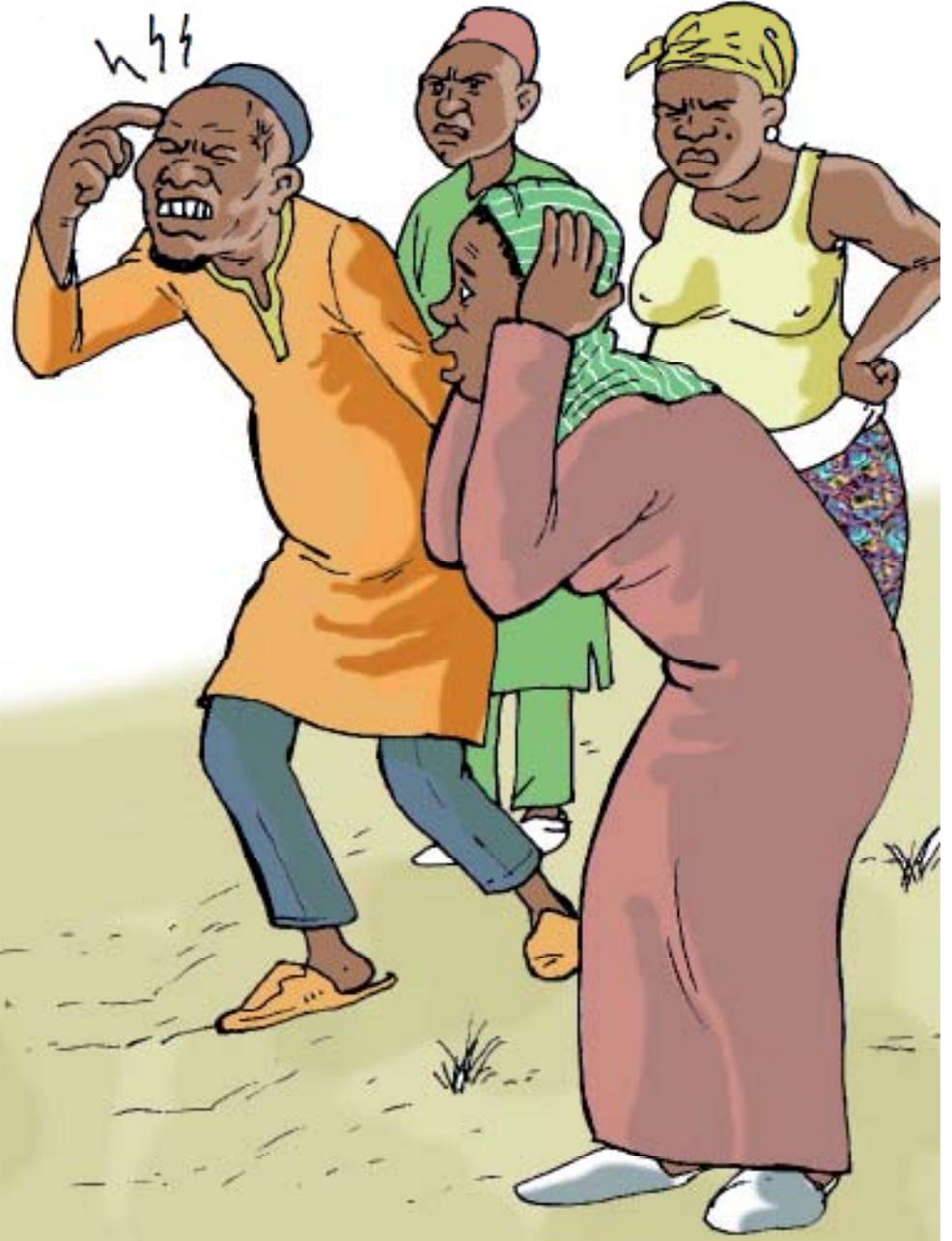
- Questions à la Communauté :

Q1 : Qui a le pouvoir de décider d'un mariage entre deux personnes ?



- Messages:

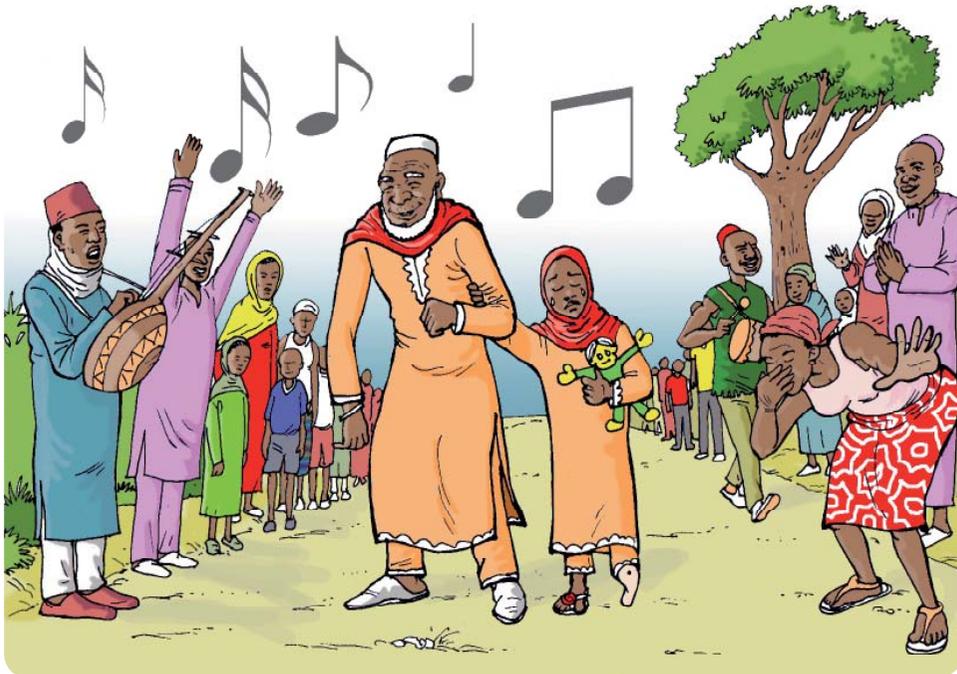
- Toute personne a le droit de choisir librement son ou sa conjointe. Obliger toute personne à vivre avec quelqu'un sans son consentement est une violation de ses droits.



● Questions à la Communauté :

Q1 : pourquoi la communauté pratique le mariage précoce ?

Q2 : la jeune fille est-elle consciente de ce qui se passe ?



■ Messages:

- La jeune fille n'est pas un instrument pour s'enrichir, solder une dette.
- Mariage précoce c'est voler l'enfance de la jeune fille



- Questions à la Communauté :

Q1 : L'éducation est-elle un danger pour la fille ?

Q2 : Pourquoi l'éducation est-elle obligatoire pour tous ?



- Messages:

- Ne privons pas les jeunes filles de leur droit à l'éducation, c'est leur fermer la porte sur un avenir professionnel;
- L'éducation fait partie des droits humains auxquels ont droit les filles comme les garçons



Traduction en langues locales

Lutte contre le mariage précoce et forcé

Mots clés

Français

Baya

Sango

Non-violence

Co-responsabilité

Paternité responsable

Promotion de l'éducation de
la jeune fille

Droit à l'éducation

Traduction en langues locales

Lutte contre le mariage précoce et forcé

Mots clés

Français

Ffuldéd

Kako

Mariage précoce et forcé

bangal Law et dooléd

Promotion de l'éducation de la jeune fille

wallugo djanguirde bibbé rewbé

Droit à l'éducation

hag-hé djanguirndé

Libre consentement

fessango hikima Mum

Violation des droits humains

Yaptugo hag-hé bibbé âdama ene



Mentions légales

A son titre d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für
International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne

Désignation du programme/Projet :

Projet d'appui aux communautés d'accueil et aux réfugiés.e.s dans l'Est du Cameroun et d'aide au retour volontaire des communautés de la République centrafricaine (PROCAR)

3è Rue Hippodrome
BP. : 7814 Yaoundé, Cameroun
T+ 237 670 42 93 98
T+ 222 212 387
T+ 222 209 440

E info@giz.de
I www.giz.de

Conception

Yakadam Metcheme (conseillère technique GIZ)
metcheme.yakadam@giz.de

Réalisation

Bertrand TALLA TAKAM
gougaza2016@gmail.com

Evelyne NDIPONDJOU (Experte internationale genre)
etiague@yahoo.fr

TCHAPTCHET NDAMEN NJINDAM Mathilde Bienvenue (Experte Genre)
cocotchapmathilde@gmail.com

TUMMO NGEPI Steve Jordan (Expert Genre)
tummongepi@gmail.com

GAPOF consulting
gapof.consulting@yahoo.fr

Avec la contribution de : Nafissatou Abo (traductrice en langue ffuldé)

Illustrations et mise en page

André Magloire AKONO E. (Mandresak)
Petitara2@yahoo.fr

Sur mandat du:

Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)
La GIZ est responsable du contenu de cette publication

Date de parution
Janvier 2024